

POSTE : NOTAIRE - CLINIQUE D'INFORMATION JURIDIQUE

Depuis plus de 30 ans, la Clinique d'information juridique du Y des femmes offre ses services à des centaines de personnes chaque année. La Clinique offre des consultations confidentielles et individuelles (sur rendez-vous seulement) avec des avocat-e-s et des notaires bénévoles expérimenté-e-s sur des sujets variés.

Nous cherchons notaires pour offrir de l'information juridique dans leur domaine de spécialisation.

Tâches et responsabilités

- Offrir de l'information juridique (et non des conseils) aux clientes de la Clinique ;
- Référer les clientes vers les ressources appropriées, au besoin ;
- Accueillir de 2 à 5 clientes par plage-horaire ;
- Offrir un excellent service aux clientes et les aider dans la mesure du possible ;
- Communiquer régulièrement par courriel et par téléphone avec la Responsable de la Clinique ;
- Permettre l'amélioration des services et de l'efficacité de la Clinique en participant aux rencontres d'équipe (peu fréquentes).

Exigences et qualités requises

- **Savoir** : Être membre reconnu de la Chambre des Notaires du Québec, avoir deux ans d'expérience en tant que notaire. Avoir la capacité d'informer et de diriger les clientes (les bénévoles ont accès à des livres de référence et connexion à Internet).
- **Savoir-faire** : Avoir de l'expérience en aide individuelle.
- **Savoir-être** : Entregent, empathie et patience. Être à l'écoute de l'autre, savoir mettre ses limites avec les clientes, être ponctuel.le et se présenter aux rendez-vous.

Conditions de bénévolat

- Passer une entrevue avec la Responsable de la Clinique d'information juridique ;
- S'engager pour au moins un an (à l'exception des vacances) ;
- Être en bons termes avec la Chambre des Notaires du Québec ;
- Être disponible pour une clinique par semaine ou par deux semaines ;
- *Veillez noter que les rencontres avec les clientes se déroulent actuellement par téléphone ou visioconférence.*

Type de poste et horaire

Régulier : chaque plage-horaire peut durer d'une à trois heures à raison de 30 minutes par consultation, soit l'avant-midi, l'après-midi ou la soirée. Tout dépend du nombre de clientes inscrites. Nous offrons des cliniques du lundi au vendredi.